



L'HONORABLE SIMON HÉBERT
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC


Palais de justice, 300, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6
Téléphone : 418 649-3444 Télécopieur : 418 646-6981

Québec, le 8 octobre 2020

Par courriel seulement

Me Éric Bouchard
Me Jean-Philippe Royer
Bouchard + avocats inc.
825, boulevard Lebourgneuf, bur. 200
Québec (Québec) G2J 0B9

Me Frédéric Paré
Stikeman Elliot, s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1155, boul. René-Lévesque O., 41^e étage
Montréal (Québec) H3B 3V2

OBJET : Jacques Daniel c. Lojack Canada Enterprises ULC
 C.S. : 200-06-00251-200

Maîtres,

Cet envoi fait suite à ma lettre du 28 septembre dernier ainsi qu'à la réponse à l'avis d'assignation de la défenderesse.

Auriez-vous l'amabilité de m'informer de l'existence de recours semblables introduits dans d'autres juridictions ou district judiciaire, le cas échéant, et de me dévoiler vos intentions quant à la possibilité de demander une suspension de cette affaire-ci, de produire un/des moyens préliminaires ou déclinatoires, le cas échéant.

Recevez, Maîtres, mes meilleures salutations.

SIMON HÉBERT, j.c.s.

SH/mv